



Mercredi 01 juillet 2020 *Edition unique*

## Presse Nationale

### > Politique

**Fraternité** *Matin*

### Conseil des ministres extraordinaire : le gouvernement proroge à nouveau la période de révision de la liste électorale

Le gouvernement a confirmé le mardi 30 juin 2020, en Conseil des ministres extraordinaire, à Abidjan, la nouvelle prorogation du processus de révision de la liste électorale de Côte d'Ivoire. « A la demande des parties prenantes au processus électoral et soucieux de la participation massive des Ivoiriens aux élections, le Conseil des ministres, sur proposition de la Commission électorale indépendante (CeI), a décidé de proroger, de nouveau, la période de révision de la liste électorale jusqu'au dimanche 05 juillet 2020 à 12 heures », indique le porte-parole du gouvernement, et ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré. Dans une note officielle en date du 29 juin, la Commission électorale indépendante (CeI) avait proposé au gouvernement cette nouvelle prorogation, en vue « d'offrir l'opportunité de se faire enrôler aux requérants qui ont manifesté par leur forte mobilisation leur intérêt pour cette opération », en Côte d'Ivoire comme dans les représentations de la Commission électorale à l'étranger. L'opération de révision du listing électoral en vue des élections à venir notamment, la présidentielle 2020 a démarré le 10 juin et devrait s'achever le 24 juin. Mais elle avait été prorogée une première fois par le gouvernement au mardi 30 juin 2020, sur proposition de la CEI.

### > Economie

**L'inter**

### Programmation budgétaire et économique : Moussa Sanogo dévoile les priorités du gouvernement de 2021 à 2023

Le ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, était face aux députés dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire, mardi 30 juin 2020, à l'Assemblée nationale à Abidjan-Plateau. Il a présenté, à cette occasion, le document de programmation budgétaire et

économique pluriannuelle 2021-2023. Moussa Sanogo a affirmé qu'il s'agit d'un document qui décrit la trajectoire de l'économie nationale sur les trois années à venir et qui précise aussi la programmation budgétaire qui va accompagner la création de richesses au niveau national. Il a dévoilé les priorités du gouvernement relativement aux dépenses du budget de l'État, notamment dans les secteurs de l'enseignement, la santé, ainsi que les logements et équipements collectifs.



### COVID-19 / reprise des vols air France : les vols Air France reprennent le 6 juillet avec deux départs d'Abidjan sous conditions

« Sous réserve d'autorisation gouvernementale », la compagnie aérienne Air France devrait pouvoir reprendre ses vols Paris-Abidjan-Paris, le 6 juillet 2020. Selon des informations officielles, le 6 juillet, ce sont deux vols qui sont prévus au départ d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Le premier pour 19H05 et le second pour 23H00. Et les voyages se feront sous conditions, relativement à la réalité de la lutte contre la propagation de la pandémie à COVID-19.

➤ *Société*



### COVID-19 : 285 nouveaux cas confirmés

La Côte d'Ivoire a enregistré 285 nouveaux cas confirmés de contamination à la COVID-19 hier mardi 29 juin, 277 patients guéris et 02 décès. A la date du 30 juin 2020, le pays compte 9 499 cas confirmés dont 4 273 personnes guéries et 68 décès, selon les autorités sanitaires ivoiriennes.



### Inondations et éboulements à Abidjan : démolition de toutes les infrastructures situées sur les voies d'eau

Les fortes pluies qui se sont abattues, le jeudi 25 juin 2020, sur le district autonome d'Abidjan ont été particulièrement catastrophiques pour plusieurs communes. Le Conseil des ministres du mardi 30 juin 2020, a inscrit cette inondation au centre des débats. Il a été décidé de ce que des endroits du district autonome d'Abidjan soient assainis le plus tôt possible afin de mettre un terme au spectacle désolant auquel la Côte d'Ivoire est confrontée à chaque saison des pluies. « Le Chef de l'État a instruit les ministres concernés à l'effet de procéder à la destruction par la force publique de toutes les infrastructures qui persistent sur les voies d'eau. Il y a un minimum de procédures qui seront respectées pour les destructions, mais pour les cas les plus flagrants, nous procéderons par une destruction immédiate », a signifié le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré.



### Filets sociaux productifs : les points des transferts monétaires de 2019 à 2020

Le ministère de la Communication est des Médias a rendu publics les efforts faits par le gouvernement dans le projet de filets sociaux productifs. Ce projet, faut-il le rappeler, consiste principalement à octroyer

des transferts monétaires directs de l'ordre de 144 000 FCFA/an, au profit de ménages pauvres sur l'étendue du territoire. Selon le ministère de la Communication, en 2019 le projet a permis de soutenir 127 000 ménages, répartis dans 21 régions et 1 547 villages. Trois objectifs sont visés pour l'année 2020, notamment poursuivre les transferts aux 127 000 ménages retenus à fin 2019, augmenter le nombre de bénéficiaires de 100 000 ménages, prendre en compte les régions du pays non encore couvertes et renforcer la capacité opérationnelle de 1 222 personnes en charge des mesures d'accompagnement des ménages.

## > Sport



### Football, comité exécutif de la CAF : la CAN 2021 au Cameroun reportée à janvier 2022

La nouvelle est tombée hier mardi 30 juin au cours d'une réunion du Comité Exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui portait sur l'impact de la Covid-19 sur le football africain et d'autres questions connexes. Réuni par visioconférence, le comité exécutif de la CAF a tranché. Initialement prévue du 9 janvier au 6 février prochains au Cameroun, la Coupe d'Afrique des nations 2021 va subir le même sort que l'Euro 2020 et la Copa America. Elle est reportée d'un an, à début 2022, a annoncé la CAF. À cause de la pandémie de COVID-19, les qualifications pour la CAN 2021 pourraient ne pas s'achever à temps.

## A l'International

### > Culture



### L'Unesco met en garde contre un nouveau système d'arnaque aux œuvres d'art africaines

Une nouvelle forme d'arnaque concernant des œuvres d'art africaines est dénoncée par l'Unesco qui appelle à la vigilance après plusieurs signalements. Les fraudeurs se servent du nom de l'Unesco pour convaincre de l'authenticité des œuvres proposées à la vente. La fraude dure depuis deux ans et a fait une vingtaine de victimes, en majorité françaises ayant des liens avec l'Afrique. Les fraudeurs ont empoché plus d'un million d'euros. L'Unesco met en garde contre ce nouveau système d'escroquerie.

## Vu sur le Net

### > Politique



### Réduction des risques et gestion des catastrophes: la commission de la Cedeao offre du matériel informatique à la Côte d'Ivoire

Du matériel informatique de pointe constitué d'ordinateurs, d'imprimantes, de régulateurs de tension, de

projecteurs et d'une imprimante. C'est la composition du don de la commission de la CEDEAO à l'État de Côte d'Ivoire, dont la remise a eu lieu le 30 juin 2020, dans les locaux de la représentation résidente de cette institution à Cocody. Ces équipements, d'une valeur de près de 10 millions de FCFA, ont été acquis sur financement de l'Union européenne. Ce geste s'inscrit dans le cadre du soutien que la commission de la CEDEAO apporte aux États membres dans leurs efforts de réduction des risques et de gestion des catastrophes. L'objectif, comme l'a rappelé Babacar Carlos Mbaye, représentant résident de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, est de contribuer à doter les États de structures d'alerte encore plus performantes.

## > Société



### Lutte contre le paludisme : deux plans opérationnels de plaidoyer élaborés

L'atelier de formation d'une trentaine d'acteurs sur une approche de plaidoyer ciblé s'est achevé le 26 juin 2020 à Jacquville par l'élaboration de deux plans opérationnels à mettre en œuvre pour une mobilisation efficiente des décideurs des secteurs privé et communautaire dans la lutte contre le paludisme. Ces deux plans opérationnels, élaborés selon la nouvelle approche de plaidoyer « Smart Advocacy », ciblent, d'une part, les acteurs communautaires (guides religieux et chefs traditionnels) et, d'autre part, les décideurs du secteur privé. Ils ont pour objectifs, pour le premier plan, d'engager les rois et chefs traditionnels dans la sensibilisation de leurs populations et, pour le second, d'engager les chefs d'entreprises dans la sensibilisation et la prise en charge des cas de paludisme de leurs employés et de leurs familles.

## > Culture



### Promotion de la langue française : l'OIF lance un projet de mobilité des enseignants dans l'espace francophone

Dans le cadre de sa programmation liée à la promotion de la langue française et afin de répondre aux besoins de ses États et gouvernements membres, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) lance un projet de mobilité des enseignants dans l'espace francophone. Ce projet vise à renforcer les capacités des établissements scolaires d'un pays donné dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du français, en palliant un manque ponctuel d'enseignants qualifiés en français au sein de son système éducatif et en renforçant les compétences professionnelles des enseignants en exercice dans le pays. Tous les enseignants de français de l'espace francophone peuvent se porter candidat pour une expérience d'une année, renouvelable une fois. Une première phase pilote a commencé avec le lancement officiel, le 23 juin 2020, d'un appel à candidatures, pour la rentrée scolaire de septembre 2020, de 20 enseignant(e)s volontaires de français pour les écoles primaires et secondaires du Rwanda. Lors de cette phase pilote, d'autres appels à candidatures suivront pour tous les pays qui auront manifesté leur intérêt. Ce seront ainsi une cinquantaine de professeurs au moins qui seront mobilisés chaque année jusqu'en 2022.

## > Economie



### Côte d'Ivoire/Justice: la procédure des contentieux liés à la Covid-19 expliquée aux entreprises

Des entreprises du secteur privé ivoirien ont été instruites par le ministère de la Justice sur la procédure judiciaire des contentieux liés à la crise sanitaire de la Covid-19. Selon une note d'information transmise à APA, cette procédure a été expliquée au secteur privé par le conseiller technique du garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Waota Koné, lors de la septième réunion du comité paritaire technique sur la Covid-19 (CPT/Covid-19). «C'est un élément imprévisible qui ne peut être invoqué que de deux façons. La première est la façon consensuelle. C'est-à-dire que vous êtes deux entreprises, victimes de la Covid 19. Dans l'exécution consensuelle de façon contractuelle, vous pouvez vous entendre en faisant intervenir vos conseils, qu'en raison de la clause de force majeure, l'exécution de votre contrat sera suspendue, sera révisée ou tout simplement annulée », a fait savoir Waota Koné, parlant du premier scénario de l'invocation de la force majeure par les entreprises en raison de la Covid-19. Pour lui, dans ce premier schéma, l'État n'a pas à s'y investir. Le second scénario, a poursuivi Waota Koné, est que la force majeure ne peut s'invoquer que dans le cadre d'une procédure judiciaire. Des explications du magistrat, il ressort que c'est la partie qui invoque la force majeure qui doit les relever afin de permettre au juge d'apprécier que les conditions sont réunies. « L'Etat n'a donc rien à y voir. En revanche, toutes les entreprises qui veulent invoquer la force majeure, ont la pleine latitude de saisir leur adversaire de façon consensuelle. A défaut, de saisir les juridictions pour que le juge apprécie si les trois caractéristiques qui fondent la force majeure sont respectées», a souligné le conseiller technique du ministre Sansan Kambilé.



### Un financement additionnel du projet d'autonomisation des femmes acquis

Le gouvernement a ratifié, mardi 30 juin, un accord de prêt d'un montant de 35,9 milliards FCFA conclu le 19 juin 2020 entre l'Association internationale de développement et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement additionnel du projet régional d'autonomisation des femmes et de dividende démographique au Sahel. Ce projet vise, non seulement, à accroître l'autonomisation des femmes et des adolescentes, mais également à faciliter leur accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité, a expliqué le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire.



### Un virus de grippe porcine capable de provoquer une nouvelle pandémie découvert en Chine

Des chercheurs ont découvert une source de virus de grippe porcine ayant toutes les caractéristiques capables de provoquer une future pandémie en Chine, et appellent à une surveillance urgente des populations travaillant au contact des porcs. Selon l'agence de presse russe Sputnik, rapportant une étude parue lundi 29 juin 2020 dans la revue scientifique Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), ces virus nommés G4 descendent génétiquement de la souche H1N1 à l'origine d'une pandémie en

2009. Ces virus « possèdent tous les traits essentiels montrant une haute adaptabilité pour infecter les humains », écrivent des scientifiques issus d'universités chinoises et du Centre chinois de prévention et de lutte contre les maladies.



### Côte d'Ivoire: le prix du carburant en hausse de 20 FCFA pour le mois de juillet

Le prix maxima de détail des produits pétroliers, arrêté par la direction générale des hydrocarbures, pour la période du 1er au 31 juillet 2020, montre une légère hausse des coûts du carburant. Le super sans plomb passe de 580 FCFA le litre à 600 FCFA/litre. Le prix du gasoil affiche également 600 FCFA/litre contre 580 FCFA/litre pour le mois de juin 2020. Le pétrole lampant, lui, reste inchangé à 555 FCFA le litre à l'ambient. Ce produit, en raison du manque de couverture de l'électricité dans certaines zones rurales du pays, est beaucoup utilisé dans des campagnes et des villages. Les prix du gaz butane, pour le mois de juillet 2020, enregistrent également une légère augmentation. Mais, la bouteille de gaz de 6 Kg (B6), elle, demeure stable à 2 000 FCFA, alors que toutes les autres bouteilles connaissent un relèvement de prix. La bouteille de gaz de 12,5 Kg (B12,5) passe de 4 750 FCFA à 5200 FCFA, en hausse de 450 FCFA, la B15 Kg de 5 700 FCFA à 6 275 FCFA, en hausse de 575 FCFA, la B17,5 Kg de 6 650 FCFA à 7325 FCFA, en hausse de 675 FCFA, la B25 Kg de 9 500 FCFA à 10 450 FCFA, en hausse de 950 FCFA.

#### > Société



### Le ministère de la Communication et des Médias va distinguer 65 personnalités cette année

Le directeur de cabinet du ministre de la Communication et des Médias, Jean Martial Adou, a précisé, mardi 3 juin, les conditions pour postuler à l'un des Ordres du Mérite de la Communication, Chevalier, Officier ou Commandeur au titre du contingent de 2020. Après la fournée de 95 personnalités distinguées en 2019, 65 le seront cette année en décembre dont huit commandeurs, 22 officiers et 35 chevaliers, a fait savoir à la presse, Jean Martial Adou au cabinet du ministère de la Communication et des Médias à Abidjan-Plateau.



### Un accord de prêt de 188,7 milliards F CFA ratifié par le gouvernement

Le gouvernement a adopté mardi 30 juin en Conseil des ministres extraordinaire à Abidjan, un décret portant ratification d'un accord de prêt d'un montant de 188,7 milliards FCFA conclu le 19 juin 2020 entre l'Association internationale de développement et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du projet d'assainissement et de résilience urbaine (PARU). Ce projet vise, d'une part, à réduire les risques d'inondation dans les zones vulnérables du District autonome d'Abidjan ainsi que des principales villes de l'intérieur du pays et, d'autre part, à améliorer la gestion des déchets solides dans les municipalités concernées, a indiqué le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré.

#### > Sport



## Les salles de sports autorisées à être rouvertes

Le ministre des Sports, Paulin Danho, a autorisé la réouverture des salles de sports tout en insistant sur le respect d'un certain nombre de mesures, notamment le port obligatoire de masques, la prise de température avant l'accès en salles, la désinfection régulière des machines et du matériel, mais également le lavage au savon ou à l'usage du gel hydro-alcoolique. Dans une note qu'il a adressée vendredi 26 juin aux responsables et gestionnaires des infrastructures sportives civiles et des salles de conditionnement physique, le ministre des Sports a annoncé l'allègement des mesures de restriction à la pratique de certains sports. Outre les salles de sports, cette décision concerne les infrastructures sportives, à l'exception des piscines.



## Les championnats du monde de karaté reportés à 2021

Les Championnats du monde de karaté, prévus se dérouler du 17 au 22 novembre 2020, sont reportés en 2021 en raison de la pandémie de la Covid-19, a annoncé, le mardi 22 juin, la Fédération internationale de Karaté (WKF), précisant que ces mondiaux auront toujours lieu aux Émirats Arabes Unis. Selon le président de WKF, l'Espagnol Antonio Espinós, ce report bouleverse tout le calendrier puisque l'édition 2022, prévue à Budapest, a été décalée à 2023.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



@gouvdi



@gouvci.officiel



gouvdi video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.